

## Demande de subvention

## Attention!

Avant d'effectuer toute demande de subvention, votre association doit obligatoirement disposer d'un numéro de SIRET

Pour toute demande de subvention, merci d'utiliser le formulaire Cerfa n°12156\*06.

Pour être recevable, ce formulaire devra **obligatoirement** être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Le bilan d'activités. Il correspond aux actions et projets menés au cours de l'année ainsi que les points positifs et négatifs de ces dernières
- Une présentation de l'activité pour l'année à venir
- Le procès-verbal signé de la dernière Assemblée Générale. Il doit comprendre obligatoirement le vote du bilan d'activités, le vote du bilan financier et le vote du bureau s'il y a un changement.
- Un compte de résultat.
- Un budget prévisionnel de fonctionnement
- Un relevé d'identité bancaire ou postal récent
- Un bilan financier incluant la valorisation des mises à disposition de la commune qui vous a été communiquée par les services municipaux.

Pour les demandes de subventions pour **projet**, merci de joindre en complément des pièces justificatives précédentes :

- Un budget prévisionnel de projet
- Les devis relatifs à votre projet si vous les possédez

## **Attention!**

Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.